



À PROPOS

Le Layracais est distribué avec les publicités. Pensez à récupérer votre bulletin municipal avant de les jeter. Faites-le savoir autour de vous. Une action est entreprise afin d'améliorer la distribution auprès du prestataire.

LE LAYRACAIS

Directeur de la publication :

Rémi CONSTANS

Imprimeur : COPIFAC

Rédactrice en chef :

Sandrine BALAGUER

Le prochain numéro paraîtra en juillet 2018.

Envoyez vos communiqués au plus tard le 10 mai 2018 sur info@le-layracais.fr

Dans l'attente de cette nouvelle parution, retrouvez toute l'actualité de la ville de Layrac sur www.le-layracais.fr



La marche en avant de Layrac continue !

Les nombreuses réalisations déjà visibles retrouvent en cette saison leur attrait tant pour le touriste que pour les layracais(e).

L'aménagement du centre-ville s'est poursuivi. **La place Jean JAURÈS** est

terminée. La fontaine vient d'être remise en eau avec un écoulement au bruit caractéristique, source de sérénité. **La rue Prosper DAUZON et la rue Bernard BONNET** attendent un grenailage qui se fera dès que le temps le permettra. D'autres rues, en particulier les rues Tournais et Patriotique auront bientôt un nouvel aspect.

Les travaux de **la Poste** progressent pour rétablir une sécurité, une accessibilité et un aménagement interne compatibles avec l'accueil du nouveau bureau de poste équipé des dernières technologies. Au rez-de-chaussée, un nouveau plancher avec hourdis en béton sera réalisé. Le plafond sera consolidé et le plancher de l'étage renforcé coupe-feu. Le planning des travaux doit s'achever avant la mi-juillet, sauf imprévus.

L'été qui s'annonce verra également les prémices de la transformation de **la place du marché**. La réfection de la Place de Salens sera associée à celle de la petite place Bouet, permettant une augmentation du nombre d'emplacements de stationnement et de marchands. Des toilettes publiques entièrement automatisées, implantées au fond de la place, remplaceront celles situées au sous-sol qui seront supprimées. La coupole va disparaître.

La sécurité et la tranquillité des citoyens restent par ailleurs nos priorités. En parallèle de la participation citoyenne en partenariat avec la gendarmerie ; des référent(e)s de la commune sont nommé(e)s et sont en cours d'installation.

De plus, Madame le Préfet de Lot-et-Garonne a institué une **Police de Sécurité au Quotidien** pour lutter contre la délinquance routière et des personnes. Des patrouilles de gendarmerie sont beaucoup plus présentes sur le terrain.

Layrac poursuit en outre sa politique en matière de propreté de la ville avec des équipements renforcés à

LE MOT DU MAIRE

disposition des propriétaires de chiens. De nouveaux panneaux ont été installés proposant la distribution gratuite de sacs pour les déjections canines. L'« éducation citoyenne » en la matière, est toujours dans une phase pédagogique, qui en l'absence de réaction adaptée, se transformera en sanctions. Des cendriers sont également installés pour recueillir les nombreux mégots et rendre à nos rues leur propreté. Les différents massifs de fleurs et plantations méritent également d'être respectés pour que chacun puisse profiter pleinement d'un cadre de vie agréable.

La période estivale amènera un changement au niveau de l'activité de l'**ALSH** à Layrac (**Accueil de Loisirs Sans Hébergement**). En effet, pour la première année depuis deux décennies, l'accueil de loisirs revient à Layrac pour les vacances. Les enfants n'auront plus à prendre le bus pour aller à Astaffort.

A la rentrée prochaine, les effectifs et les classes de nos écoles seront maintenus, avec de plus la **création d'une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)** qui accueillera les élèves en situation de maladies invalidantes ou de handicaps ne permettant pas d'envisager leur scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire. Les travaux de mise en accessibilité de l'école élémentaire ont rendu possible la mise en œuvre de cette action dans notre commune.

Le secteur de « la Tuilerie » au-delà du stade, en travaux depuis plusieurs mois vient enfin de voir l'inauguration du **Carrefour Contact** le 20 mars dernier. Ce commerce d'une superficie de 671 m² sera assorti d'une station essence, d'une station de lavage de voitures et d'une laverie. Son positionnement est le gage d'un développement commercial et urbain d'un secteur en essor démographique. **Les limites de l'agglomération de Layrac** viennent en effet d'être agrandies pour réduire la vitesse à 50 km/h sur la RN 21. Le tourne à gauche sera ainsi plus sécurisé.

La municipalité persévère dans ses engagements. Les finances permettent d'envisager l'ensemble de ces actions et de ces équipements sans augmenter les impôts, avec un endettement acceptable.

Je vous souhaite un agréable printemps et vous donne rendez-vous au début de l'été.

Rémi CONSTANS, Maire de Layrac.



LA POSTE

La rénovation du bâtiment de « La Poste » a démarré en ce début d'année. Les travaux concernent l'aménagement intérieur du bureau de poste avec la modification des façades et la création d'un logement à l'étage. Les travaux s'échelonneront jusqu'à la mi-juillet. Vous pouvez suivre l'avancée du chantier sur le site internet de la mairie (www.ville-layrac.fr), sur lequel est

publié régulièrement un lien vers des vidéos produites en collaboration avec la société audiovisuelle agenaïse Périvision.

Vous pouvez également revoir toutes les vidéos sur le site de la ville de Layrac, et sur la chaîne Youtube de la ville à l'adresse suivante : <https://goo.gl/NvudJ9>



Destruction du plancher béton



Poteaux de soutènement de la marquise identiques à celui retrouvé à l'intérieur du bureau de poste.



► COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2017

Le Conseil Municipal de LAYRAC s'est réuni en séance ordinaire le 19 Décembre 2017 à 19h00, sous la Présidence de Rémi CONSTANS, maire,

ont été débattues et votées les questions suivantes,

à l'unanimité :

- la motion de soutien au combat du département de Lot-et-Garonne pour la ruralité ;

- l'autorisation donnée à M. le maire pour signer la convention d'objectifs et de moyens, ainsi que les éventuels avenants qui en découleraient, entre la commune et le comité des fêtes ;

- l'application du régime indemnitaire pour le personnel communal ;

- les mouvements de la Décision Modificative n° 2 s'équilibrent comme suit :

Section de Fonctionnement 44 500€

Section d'Investissement 22 300€ ;

- l'application des différents tarifs des prestations du service enfance jeunesse à compter du 1^{er} janvier 2018 ;

- l'autorisation donnée à M. le maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018 ;

- la demande d'une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle Aquitaine d'un montant de 3 217,50 € pour le financement de l'étude de diagnostic sur l'église SAINT-MARTIN ;

- l'autorisation donnée à M. le maire pour signer la convention de moyens avec l'association ADMR la Crèche « les lutins » ainsi que les éventuels avenants qui en découleraient ;

- de se prononcer en faveur du passage à 4 jours conformément à l'avis des parents recueilli par le biais du questionnaire et des avis des conseils des écoles.

Résultats des votes aux conseils d'école

- École maternelle : 12 votes pour – 1 vote contre

- École Élémentaire : 12 votes pour – 5 votes contre – 1 abstention

- l'autorisation donnée à M. le maire pour signer la convention avec l'Agglomération d'Agen ainsi que les éventuels avenants qui en découleraient, concernant la mise à disposition partielle de service pour l'entretien de la voirie communautaire ;

- l'autorisation donnée à M. le maire pour signer l'avenant n°1 à la convention de mandat pour la maîtrise d'œuvre du centre bourg entre l'Agglomération d'Agen et la commune de Layrac.

à la majorité :

8 abstentions (M. PUJOL - M. BARON + pouvoir de Mme CROSON - M. PEYRET + pouvoir de Mme TEXIER - Mme CONTOU + pouvoir de Mme MONESTES - M. SAINT MARTIN)

19 pour l'engagement dans une procédure de création d'un Site Patrimonial Remarquable intercommunal sur les communes de Sérignac- sur Garonne, Layrac et Moirax, en autorisant M. le maire à signer tous documents et actes concernant cette délibération.

► NOUVEAUX HORAIRES BIBLIOTHÈQUE :

Depuis le 15 janvier 2018, la bibliothèque municipale est ouverte : Le mardi de 16h à 18h

Le mercredi de 14h à 18h - Le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h - Le samedi de 9h à 12h

► LES SAPEURS-POMPIERS RECRUTENT DES VOLONTAIRES :

Pour devenir sapeur-pompier, il faut remplir les conditions réglementaires :

- Être âgé de 16 ans minimum et de 56 ans au plus,
- jouir de ses droits civiques et avoir un casier judiciaire vierge,
- s'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité,
- être en position régulière au regard des dispositions du code du service national,
- répondre aux conditions d'aptitudes physiques et médicales.

Renseignements complémentaires :

accueil le dimanche matin au centre de secours de Layrac

Tél. Sergent-Chef Christophe MARRIAUD au 06.68.45.04.23

ou l'Adjudant Christophe CIAPONI au 06.11.59.41.46



VIE DE LA COMMUNE

MODIFICATION DES LIMITES DE LA COMMUNE

Conformément à l'arrêté permanent N°18-022 en date du 8 mars 2018, les limites de l'agglomération de Layrac sur la RN 21 viennent d'être modifiées. En venant d'Astaffort, l'entrée d'agglomération se situe en amont du stade municipal. A l'intérieur de ce périmètre, la vitesse est limitée à 50km/h. Pour l'instant, un radar pédagogique est installé peu après le panneau d'entrée de ville, et rapelle aux automobilistes de ralentir.

CIRCUIT RANDONNÉE LAYRAC :

Nouvelle randonnée sur Layrac avec le Gers comme fil d'Ariane
Parcours de 8,1 km - 2 h 30 de marche - balisage bleu - Départ place de Salens
Parcours téléchargeable sur rando.tourisme-lotetgaronne.com

RÉUNION PUBLIQUE PARTICIPATION CITOYENNE :

Les référents ont été réunis fin mars 2018 par M. le maire et les représentants de la Gendarmerie pour un premier contact de « mise au point » permettant une mise en place effective du protocole dès le début avril 2018.

D'autres rendez-vous périodiques suivront une ou deux fois par an.

Les Layracaises et les Layracais désireux de s'impliquer dans cette démarche peuvent se renseigner à la mairie.

BORNE BIOMÉTRIQUE

Le service de l'état civil a connu des dysfonctionnements suite à deux nombreux incidents techniques survenus sur la borne biométrique. Le bon fonctionnement est en cours de rétablissement.

Monsieur Rémi CONSTANS, maire de Layrac et les agents du service de l'état civil vous présentent leurs remerciements les plus cordiaux pour votre patience et votre compréhension.



VIE ÉCONOMIQUE

COURTIER EN ASSURANCE, MASSAGE BIEN-ÊTRE ET ÉVÉNEMENTIEL

Rendez-vous 43, avenue Massenet :

- M. Guilhem BERLUREAU est spécialisé dans le courtage en assurances
Tél. : 05.53.87.10.93
- Mme Elena VASIOIU propose des moments de bien-être et massages à thème - Tél. : 06.72.23.07.51
- Mme Rhizlane SAGOT vous conseillera sur vos projets d'événementiels
Tél. : 06.13.76.96.05

GARAGE ROMERO

Thibault ROMERO a repris le garage
et la station de lavage de l'avenue des Pyrénées.
Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Tél. : 05.53.87.06.62

SAS IBRE



SAS IBRE CHRISTOPHE
GOULENS
47390 LAYRAC

**TOUS TRAVAUX DE
TERRASSEMENTS,
ASSAINISSEMENTS, DÉMOLITIONS,
CHEMINS, PISCINES.**

TÉL. : 05 53 87 06 92 PORT. 06 08 61 69 07



BOUCHERIE PHILIPPE

La boucherie PHILIPPE est désormais fermée,
toutefois, M. DELAVECCHIA est
présent le vendredi matin au
marché place de Salens.



AGENDA

► AVRIL

SAMEDI
28/04

BCLA VS ES BRULHOIS
Soirée des supporters
GYMNASSE DE LAYRAC - 20 h

► MAI

JEUDI
03/05

**CONCOURS DE BELOTE
DU BCLA**
SALLE R. CRÉBESSAC - 21 h

SAMEDI
05/05

**TOURNOI OFFICIEL
DE PÉTANQUE
LA BOULE LAYRACAISE**
ESPLANADE CH. DE GAULLE - 15 h

SAMEDI
05/05

BCLA VS ES BRULHOIS
GYMNASSE DE LAYRAC - 20 h 30

LUNDI
07/05

**MARCHÉ GOURMAND
ORGANISÉ PAR L'ASL RUGBY**
STADE JOSÉ PÉNÉTRO - 9 h

► MAI (suite)

MARDI
08/05

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945
DEVANT LE MONUMENT
AUX MORTS - 11 h

VENDREDI
11/05

**LA RÉCRÉ CINÉMA
« BELLE ET SÉBASTIEN »**
FOYER DES CAMPAGNES - 21 h

LUNDI
21/05

FOIRE AUX PLANTES ATPL
AUTOUR DU MONUMENT
AUX MORTS - 9 h

LUNDI
21/05

**VIDE GRENIER
ORGANISÉ PAR L'ASL RUGBY**
STADE JOSÉ PÉNÉTRO - 9 h

SAMEDI
26/05

**PIC ET PIC ET COLÉGRAM
SPECTACLE POUR ENFANTS
ENTRÉE GRATUITE**
FOYER DES CAMPAGNES - 16 h

DIMANCHE
27/05

**VIDE GRENIER LOS AMICS
DE GOULENS**
PARKING CELLIER DU BRULHOIS
À GOULENS - 9 h

► JUIN

VENDREDI
01/06

**NUITS DES BANDAS/MARCHÉ
GOURMAND / SOIRÉE ANIMÉE PAR
« A BISTO DE NAS ET LES DÉCALÉS »**
ESPLANADE CH. DE GAULLE - 19 h

SAMEDI
02/06

**NUITS DES BANDAS
REPAS ANIMÉ PAR 5 BANDAS**
ESPLANADE CH. DE GAULLE - 19 h

JEUDI
07/06

CONCOURS DE BELOTE DU BCLA
SALLE R. CRÉBESSAC - 21 h

VENDREDI
08/06

**LA RÉCRÉ CINÉMA
« LE RETOUR DU HÉROS »**
FOYER DES CAMPAGNES - 21 h

SAMEDI
09/06

**FÊTE DE LA PETITE ENFANCE
PAR LE RAM
ET LA CRÊCHE « LES LUTINS »**
ESPLANADE CH. DE GAULLE - 9
h30

SAMEDI
09/06

**TOURNOI OFFICIEL DE PÉTANQUE
LA BOULE LAYRACAISE**
ESPLANADE CH. DE GAULLE - 15 h

SAMEDI & DIMANCHE
16 & 17/06

TOURNOI JEUNES BCLA
GYMNASSE DE LAYRAC

SAMEDI
16/06

**LOS AMICS DE GOULENS
JOURNÉE PÉTANQUE ET PAËLLA**
GOULENS

► JUIN (suite)

VENDREDI
22/06

FÊTES DES ÉCOLES - APE
ESPLANADE CH. DE GAULLE - 9 h

SAMEDI
23/06

**MUZICOFOLIES
LES JEUNES GASCONS**
ESPLANADE CH. DE GAULLE - 18 h

DIMANCHE
24/06

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE BCLA
GYMNASSE DE LAYRAC - 10 h

► JUILLET

DIMANCHE
01/07

**VIDE GRENIER
« LES COLLECTIONNEURS
LAYRACAIS »**
PLACE DU 11 NOVEMBRE 1918
ESPLANADE CH. DE GAULLE - 9 h

JEUDI
05/07

**LA RÉCRÉ CINÉMA
« LA CH'TITE FAMILLE »**
EN PLEIN AIR PLACE DU ROYAL
FOYER DES CAMPAGNES
EN CAS DE PLUIE - 21 h

JEUDI
05/07

CONCOURS DE BELOTE DU BCLA
SALLE R. CRÉBESSAC - 21 h

SAMEDI
14/07

**FÊTE NATIONALE, REPAS,
FEU D'ARTIFICE, GRAND BAL,
RETRAITE AUX FLAMBEAUX**
PLACE JEAN JAURÈS 20 h



Remise de médaille de la ville
à Béatrice BARNES le 12 janvier

REMISE DE MÉDAILLE À BÉATRICE BARNES

Le **vendredi 12 janvier 2018**, lors des vœux du personnel, M. Constans, Maire de Layrac, a remis à Mme Béatrice BARNES, la médaille de la Ville.

Juste récompense et reconnaissance pour le travail accompli sur l'ensemble de sa carrière au sein de la bibliothèque municipale de Layrac. Nous lui souhaitons tous beaucoup de bonheur sur les chemins de sa nouvelle vie de jeune retraitée.

VŒUX À LA POPULATION

La traditionnelle cérémonie des vœux à la population s'est déroulée le **samedi 13 janvier 2018** au foyer des campagnes en présence d'un auditoire nombreux.

Ce fut l'occasion pour la municipalité de dresser un état des lieux des réalisations passées et en cours, ainsi que de dévoiler les actions futures. M. le maire a rappelé les divers travaux et aménagement réalisés : la RN 21, le tourne-à-gauche pour accéder à la nouvelle surface commerciale Carrefour Contact, la poursuite des travaux dans les rues du centre-bourg, les travaux d'accessibilité de l'école élémentaire, mais aussi le chantier de réhabilitation de La Poste qui

vient de démarrer. La réfection de la place du marché fait partie des prochaines réalisations.

Des projets de lotissement sont également en cours et à venir. Ils participent à la réduction du déficit de logements sociaux sur la commune. Bien qu'exemptée de ses obligations prévues à l'article 55 de la loi « SRU » la commune poursuit son effort de mixité sociale sur les sites de « Lagravade », « Monseigne », « Aux Anges » et « Mouton ».

Après un discours de Mme BONFANTI-DOSSAT, Sénatrice de Lot-et-Garonne, le maire a accueilli les nouveaux layracais avec un cadeau de bienvenue.

La cérémonie s'est clôturée dans la bonne humeur autour du verre de l'amitié.



Vœux à la population 13 janvier

REMISES DES MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Les vœux aux layracais ont aussi été l'occasion de mettre à l'honneur les agents de la municipalité.

Rémi CONSTANS, maire de Layrac, et Christine BONFANTI-DOSSAT, sénatrice de Lot-et-Garonne ont eu le privilège de remettre à Anne SALABERT, Directrice Générale des Services (DGS), la médaille d'or pour ses 35 ans de service dans la fonction publique territoriale, et à Nadia LARMARANGE, adjointe administrative, la médaille d'argent, qui représente 20 ans de services dans la fonction publique territoriale.

Nadia LARMARANGE a débuté sa carrière dans le secteur privé, pendant 18 ans. Elle intègre la Fonction Publique Territoriale en 1997. Durant ses 20 années passées à la mairie de Layrac, elle effectue en tant qu'adjointe administrative différentes tâches : accueil, CNI, passeports, ainsi que l'état civil.

Anne SALABERT a commencé sa carrière à la mairie de Pessac, dans la banlieue bordelaise en 1982. Affectée tout à tour au service culturel, puis à l'état civil et enfin aux services techniques, elle profite de ces années pour obtenir les concours de commis (nom du grade de l'époque), de rédacteur puis d'attaché. Un changement dans sa vie personnelle et on la retrouve sur l'Agenais où elle occupe les fonctions de chef de bureau des finances au SDIS 47. Après 8 ans, elle poursuit sa carrière au conseil général de la Gironde toujours dans les finances. Au sein de cette collectivité, elle est nommée attaché principal. Lasse des allers et retours quotidiens entre Agen et la capitale régionale, elle postule pour devenir Directrice Générale des Services de la ville de Layrac. Depuis septembre 2011, elle chapeaute l'ensemble des services de notre commune.



C. BONFANTI-DOSSAT, A. SALABERT
R. CONSTANS et N. LARMARANGE



*Livraison du tourne à gauche
6 février*

LIVRAISON DU TOURNE À GAUCHE

Le **6 février 2018**, l'Agglomération d'Agen et la DIRCO, en présence de la municipalité, ont réceptionné le nouveau « tourne-à-gauche » permettant l'accès au Carrefour Contact.

Cet aménagement de sécurité routière, a été réalisé sous maîtrise d'ouvrage déléguée de la DIRCO à l'Agglomération d'Agen, et financé à différents niveaux par la SCI CAVA, l'Agglomération d'Agen et la ville de LAYRAC.



*7^e Trail des vignerons
du Brulhois, le 11 février 2018*



*Remise du prix de la ville de Layrac
(hippodrome) 17 février*

REMISE DU PRIX DE LA VILLE DE LAYRAC (HIPPODROME)

Remise du prix de Layrac le **samedi 17 février** sur la 5^{ème} course à l'hippodrome d'Agen.

Le maire a remis la coupe à Damien LAISIS qui montait Thaiger Exclusive.



*Visite de Mme le Prefet
à Layrac 23 février*

VISITE DE MME LE PREFET À LAYRAC

Le **vendredi 23 février**, Layrac a eu l'honneur de recevoir Mme le Préfet de Lot-et-Garonne, Patricia WILLAERT, en compagnie du lieutenant-colonel CHATAIGNER, du groupement de Gendarmerie d'Agen. Leur venue a permis de mettre en avant le nouveau dispositif de Police de Sécurité au Quotidien (PSQ), décliné dans notre département suite aux directives du ministre de l'Intérieur.

La Gendarmerie est présente et patrouille sur la commune de Layrac avec des moyens renforcés et modernes, pour assurer une sécurité et une tranquillité publiques de «proximité».

Ce fut également l'occasion pour Monsieur le Maire, de présenter à Mme le Préfet les travaux en cours sur l'immeuble de la Poste et ceux à venir sur la Place de Salens, particulièrement occupée par les commerçants et producteurs en ce jour traditionnel de marché.



*Foire aux livres et vieux papiers
le 25 février 2018*



*Carnaval de Layrac
les 4 et 11 mars 2018*



*Inauguration du Carrefour Contact
le 20 mars*

INAUGURATION DU CARREFOUR CONTACT 20 MARS 2018

L'inauguration de la nouvelle surface commerciale, Carrefour Contact, s'est déroulée le **20 mars** dernier en présence de l'ensemble des partenaires du projet et des gérants. M. et Mme ANTONIETTI, anciens gérants du 8 à Huit, reprennent leur activité sous cette nouvelle enseigne avec un personnel en augmentation.





► PETITE HISTOIRE DE LA POSTE DE LAYRAC

La Poste de Layrac a une histoire originale. Elle fut en effet aménagée dans le bâtiment emblématique du village : le GRAND CAFÉ.

Nous ne connaissons pas la date de construction exacte du café, très vraisemblablement à la fin des années 1870 mais nous savons qu'il fut acheté, en 1884 par M. PANDELÉ à M. RICHARD qui l'avait fait construire

Situé idéalement en bordure de la Nationale 21 sur la place de SALENS, il illuminait par la beauté de sa façade, l'arrivée dans le village. Une marquise associée au balcon du premier et aux poutres de rives festonnées lui donnait un aspect moderne très apprécié.

La marquise soutenue par plusieurs poteaux en fonte avait justifié le paiement à la mairie, d'un loyer de 10 fr/an pour occupation de l'espace public. Un exemplaire de ce type de poteau de la marquise vient d'être découvert comme soutien du plafond du bureau au cours des travaux actuels. Son fût est coiffé d'un chapiteau mouluré et repose sur une base également travaillée. Ce poteau était dissimulé sous un encoffrement à carreaux de brique recouvert d'une couche de plâtre. Il sera conservé et installé dans un lieu à déterminer.

L'ancienne poste établie dans le bourg, était « mal située et peu accessible aux « étrangers ». De plus le local étroit ne pouvait accepter une cabine téléphonique. Tous ces éléments décidèrent la municipalité de Joseph DANGLADE à acquérir le Grand Café PANDELÉ pour le transformer en nouvel Hôtel des Postes de Layrac.



Le four à pain de La Poste, découvert lors des travaux, était installé en sous sol.

La mairie contracta un emprunt de 29500 fr auprès de la caisse des dépôts (taux 3.75 % sur 15 ans) soit 18000 fr pour l'immeuble et 11 500 fr pour les frais d'actes et pour les travaux.

Le projet de bail et la promesse de vente de l'immeuble de M. PANDELÉ furent signés début 1911. Le devis estimatif des travaux d'aménagement en Hôtel des Postes s'élevait à 8610 fr. Les travaux durèrent environ une année. M. PINÈTRE, architecte conseil de la ville supervisa l'aménagement. La marquise disparut. La façade et la terrasse du premier étage furent transformées. La toiture a été refaite avec une planche de rives festonnée affichant une architecture «Modern style».

M. TEMPLIER célèbre horloger d'Agen, installé sur le boulevard de la République, fut choisi pour installer l'horloge sur le bâtiment pour un coût total de 1300 fr.

Le nouvel hôtel des postes ouvrit le 1er juillet 1911.

L'appartement de fonction de la receveuse accueillit Mlle SIGNAT qui officia durant la Grande Guerre, aidée par deux assistantes. Deux facteurs locaux MM. PERRIER et THRUILLÉ et trois facteurs ruraux MM MARTIN, ANCÈZE et SANFOURCHE assuraient la distribution dans la campagne layracaise à Sauveterre-Saint-Denis et à Moirax. M. PANDELÉ trouva un accord avec la mairie pour loger dans le bâtiment communal contiguë.

Des travaux de modernisation dans les années trente, permirent un meilleur confort avec l'installation de l'eau courante et du chauffage.

Un siècle après, le bureau de poste va connaître une nouvelle vie dans ce bâtiment entièrement réaménagé en lui donnant une place et une visibilité en une sorte de « proue de navire » à l'entrée de notre ville.



8. LAYRAC. — La Nouvelle Poste.

Photographie Parrot, Agen





INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE

Pour les enfants nés en 2015, la pré-inscription à l'école maternelle aura lieu en mairie à compter du lundi 9 avril 2018 sur présentation du livret de famille.

Il vous sera délivré une décision que vous devrez transmettre le jour de l'inscription à l'école maternelle.

Dès que vous êtes en possession de la décision, veuillez contacter la Directrice de l'école maternelle à

partir du vendredi 27 avril 2018 au 05 53 67 01 38 aux heures de récréation – de 10 h 15 à 10 h 45 et de 14 h 40 à 15 h 10 afin de prendre rendez-vous pour l'inscription définitive de votre enfant.

Lors de l'inscription à l'école maternelle, vous devrez présenter l'attestation délivrée par la mairie et le carnet de santé de l'enfant ainsi que la fiche de renseignements remise par les services de la mairie.

INSCRIPTION ALSH ÉTÉ 2018

Le Centre de Loisirs de Layrac ouvre ses portes !

Finit les voyages à Astaffort ; cet été le Royal sera animé !

L'équipe de l'ALSH accueillera les jeunes vacanciers du 9 juillet au 31 août 2018 de 7h30 à 18h30.

Des activités manuelles, sportives, culturelles, ainsi que des sorties seront proposées aux enfants dans une ambiance dynamique et conviviale.

• Réunion d'informations familles :
mercredi 30 mai 2018 à 18h30 école élémentaire

• Inscription en mairie :
Samedi 9 juin de 10h à 12h
Mercredi 13 juin de 16h30 à 18h00.

Pour tout renseignement,
contacter Clarisse et Suzon au 05.53.87.19.93

TARIFS 2018 ALSH

TRANCHES	QF MINI	QF MAXI	Journée complète avec repas	Demi journée sans repas
1	0	300	3,20 €	2,20 €
2	301	600	3,50 €	2,50 €
3	601	900	4,00 €	3,00 €
4	901	1200	4,50 €	3,50 €
5	1201	1500	5,50 €	4,50 €
6	1501	1800	6,50 €	5,50 €
7		+ de 1800	7,50 €	6,50 €



LES LAYRACAIS S'ILLUSTRENT

TAEKWONDO

La municipalité félicite les deux médaillées layracaises aux derniers championnats de France en mars 2018.

Estelle CAUSSE, vice-championne de France cadettes -51kg et Si'Ann SULPICE-THIMOTEE, championne de France Juniors +68kg.

Si'Ann vient aussi d'être sélectionnée avec l'équipe de France junior pour disputer les championnats du monde en Tunisie du 9 au 13 avril 2018.



Si'Ann SULPICE-THIMOTEE



Estelle CAUSSE

ASL RUGBY

ÉQUIPE 1 : après 20 journées, l'ASL fait toujours partie du trio de tête entre Belvès et l'«ogre» Périgueux, ancien pensionnaire de Fédérale 1. Son bilan est plutôt flatteur : 15 victoires 1 nul et seulement 4 défaites. Dans les rangs de l'ASL on ne parle plus de maintien mais on se projette déjà sur les phases finales du championnat de France pour la troisième saison consécutive.

ÉQUIPE 2 : actuellement 6^{ème} avec 10 victoires pour 9 défaites l'équipe est toujours en course pour la place de meilleur 5^{ème} qualificative pour les phases finales du Championnat de France.

Calendrier des Séniors : 08/04/18 : à Lalinde et 22/04/18 : vs Périgueux - Pour les matchs à domicile, des repas sont proposés aux supporters.

Juniors : à l'issue de la phase Aller où quelques matchs n'ont pas été récompensés au niveau du score, les juniors Philiponeau de l'entente Layrac/Caudecoste ont obtenu une belle 1^{ère} victoire lors de la réception de l'équipe de Labouhère/Mimizan. Après une 1^{ère} mi-temps équilibrée et malgré une conquête encore perfectible, nos jeunes Layrac-Caudecostois ont largement pris le dessus dans le second acte avec à la fin pas moins de sept essais à un et 43 à 5, un score sans appel acquis après un match appliqué des jeunes de Yannick Margnac et Thierry Salamero où le jeu de mouvement alternant les avants et les trois-quarts a fait la différence.

Ce résultat, source de motivation, est encourageant pour ce groupe de 25 jeunes assidus et bosseurs qui n'a pas été épargné par les blessures cette saison.

L'ALBUM PANINI

L'Album « Panini » présente les acteurs de la saison 2017/2018, des plus jeunes « U6 » aux séniors en passant par tous les bénévoles et dirigeants. Des pages « Collectors » retracent toutes les équipes championnes du PA de 1978 à 2015...

Les Albums et les vignettes sont en vente dans les commerces ou au stade les jours de match et lors des entraînements au prix de 5€ l'Album (avec 2 pochettes de 10 vignettes) et de 1€ la pochette de 10 vignettes

BASKET : BCLA CLASSEMENT

Après une dix-neuvième journée remportée de 3 points seulement à domicile contre Espoir Chalosse, les joueurs de Jean-Louis ALBISUA sont 5^{ème} au classement sur les 14 équipes de ce championnat de pré-nationale.

JUDO

Le 11 mars 2018, lors du tournoi interrégional par équipe poussins/benjamins à Palais sur Vienne (87), les judokas layracais participant avec le Judo Alliance Garonne (JAG) finissent à la cinquième place du classement sur un total de 15 équipes. Encore une belle performance sportive sur l'année !





► NAISSANCES

FRANOUX Mia
Née le 8 décembre 2017

PEREIRA DE ABREU Maëlya
Née le 15 décembre 2017

DELMAS RODRIGUES Tiago
Né le 7 janvier 2018

SAUVET Louise
Née le 27 janvier 2018

DARTUS Tom
Né le 6 mars 2018

GUESTIN Maël
Né le 9 mars 2018



► MARIAGES

VANDECASTEELE Daniel
et **DI MARINO Anna**
le 17 février 2018

► DÉCÈS

BROC'H Ernest
Né le 28 mars 1921
Décédé le 22 décembre 2017

JAMET Henri
Né le 29 décembre 1931
Décédé le 26 décembre 2017

SARRAMIAC Annie
Veuve **BISSIÈRES**
Née le 9 novembre 1943
Décédée le 31 décembre 2017

CROUSILLAT Simone
Veuve **LAUTIER**
Née le 20 février 1927
Décédée le 31 décembre 2017

SINSKI Wladislawa
Veuve **DELIBES**
Née le 16 avril 1927
Décédée le 3 janvier 2018

LEBRUN Nadine
Épouse **LABORDE**
Née le 23 juillet 1954
Décédée le 4 janvier 2018

DECUYPER Florent
Né le 4 août 1930
Décédé le 7 janvier 2018

RAFFIN Jacques
Né le 4 octobre 1928
Décédé le 9 janvier 2018

BELLE Marceau
Né le 1er mars 1923
Décédé le 9 janvier 2018

CALIPPE Marcelle
Veuve **BUSNEL**
Née le 19 janvier 1924
Décédée le 10 janvier 2018

MONTET Jean-Michel
Né le 1er mai 1944
Décédé le 13 janvier 2018

MAUPOINT Nordine
Née le 31 mai 1965
Décédée le 21 janvier 2018

COMTE Jean-Marie
Né le 1er avril 1928
Décédé le 27 janvier 2018

CORBOUD Marie
Veuve **BRIDELANCE**
Née le 29 mai 1922
Décédée le 29 janvier 2018

PERIN Bruno
Né le 28 février 1936
Décédé le 8 février 2018

BEYSSEN Elise
Veuve **BAGGI**
Née le 22 avril 1918
Décédée le 13 février 2018

CAMPAGNAC Maurice
Né le 18 mai 1932
Décédé le 13 février 2018

BERTRAND Michel
Né le 7 septembre 1914
Décédé le 16 février 2018

MAURICE Michel
Né le 12 mai 1939
Décédé le 19 février 2018

DUFFAUT Hervé
Né le 2 février 1928
Décédé le 19 février 2018

TESQUET André
Né le 29 mars 1934
Décédé le 21 février 2018

LOUBIOU Patrick
Né le 17 mars 1956
Décédé le 6 mars 2018

DUBECH Yvette
Épouse **STOFFEL**
Née le 5 janvier 1933
Décédée le 25 mars 2018



HOMMAGE À PATRICK MANIAS



*Hommage rendu lors du match Layrac VS Mussidan
le 28 janvier 2018 au Stade José Pénétro*